



Remboursement credit immobilier d'un bien

Par **max durand**, le **04/10/2017** à **20:37**

bonjour a toutes et tous,
après 8 ans de vie commune je me sépare. Bien banal jusque la.
Pendant ces 8 ans j'ai habité une maison qui est une donation du vivant des parents de mon ex-compagne à elle meme.
Elle en a l'usu-fruit et la nue-propiété, moi rien.

Elle a contractée 2 credits, 1 pour une soulte et un autre pour des travaux.

nos salaires respectifs etaient versés sur un compte joint.
nous avons le meme niveau de revenu.

De ce compte joint un virement mensuel etait fait sur le compte personnel de mon ex-compagne.

Le prelevement du remboursement des credits etait opéré sur le compte de mon ex-compagne.

Puis je demander le remboursement du capital que j'ai techniquement investis dans la maison de mon ex-compagne ?

j'ai participé a tous les frais de la vie de tous les jours.

merci de vos reponses avisées